

OK

Les enfants terribles

Entre les murs du centre éducatif fermé (CEF) de Mulhouse, douze adolescents placés pour six mois par des juges essaient bon gré mal gré de sortir la tête de la délinquance. Un vrai travail de rééducation auquel s'attelle une équipe d'éducateurs, d'enseignants et de psychologues. Tranches de vie d'une journée ordinaire à huis clos.

10 h. « M. Vous vous croyez où, en colonie de vacances ? » Ce matin M. n'a pas envie de se lever. Le ton monte. Aux « Tu te lèves, s'il te plaît », l'adolescent oppose insolence et mauvaise foi. « Des situations comme ça il y en a deux par heures », indique Jérémy, éducateur, présent au centre depuis son ouverture en octobre 2008. « Ils sont dans le frottement. »

M. est l'un des douze garçons de 16 et 17 ans accueillis. Ces mineurs ont fait de la délinquance un mode de vie et ont épuisé toutes les solutions de placement préconisées par la Protection Judiciaire de la Jeunesse. « On fait plusieurs passages, ils ont jusqu'à 8 h pour le petit-déjeuner. Ils doivent d'abord réinvestir un rythme de vie ordinaire. »

10 h 30. Atelier menuiserie. K. choisit ses chaussures de sécurité et son bleu. Il fanfaronne : « J'ai 31 vols de voiture, une histoire de meurtre », mais il a l'air paumé. Les éducateurs connaissent son histoire, ils en font abstraction. Comment l'aider à fabriquer une autre image de lui-même ?

En fabriquant quelque chose de ses mains. « Leur casier, un portemanteau pour leur chambre » et des travaux pour le CEF. « On récupère aussi les vieux meubles chez Emmaüs, on les retape et on leur rend », explique Pierre, éducateur bâtiment.



Atelier béton avec l'éducateur, dans la cour du centre éducatif fermé

« J'espère que vous arriverez à le faire changer », disent certains parents

11 h. La directrice Marie Pierre Clerc reçoit et rassure la maman d'un jeune Colmarien placé par le juge des enfants.

« Il attend tout sur un plateau d'argent, il a fait des conneries », constate la maman. Le premier mois, il ne sortira pas : enfermé, rééduqué. La maman réagit bien, ce n'est pas toujours le cas.

« On a des parents qui attendent beaucoup de nous et nous disent : "J'espère que vous arriverez à le faire changer". D'autres s'opposent ; le gamin, par loyauté familiale, n'a alors pas les moyens de saisir ce qui est en jeu », dit Jérémy.

12 h : C'est l'heure du déjeuner au « restaurant », insiste la directrice. Au menu : salade de riz, poulet, pâtes, yaourt. Et du chahut. On se lève de table, on s'engageule. Le jeu du chat et de la souris. J., le nouveau, aide à balayer tandis que les autres sortent.

Il cherche ses marques. « C'est toujours mieux que la prison. C'est pas grand on a vite fait le tour, on va voir. » Durée du séjour : six mois.

14 h : Reprise des ateliers dans la cour intérieure où tout conflue. Pierre et L. bétonnent les fondations d'une gloriette. L., docile s'exécute et mélange le sable, le ciment, les pierres dans une brouette. À l'autre bout M., censé buriner le sol, s'énerve et s'affale dans une chaise longue : « Ton atelier me fait ch... ! ». Dix minutes d'arguties plus loin, il reprend le boulot. « Il faut être toujours dans la discussion, répéter, répéter. »

Au bout de trois mois, les jeunes sont dirigés vers des stages chez des patrons à l'extérieur. « Les gens tendent plutôt la main même si une mauvaise expérience peut vous faire perdre un partenaire », constate Jérémy.

15 h 30. Dans la cour voisine près de la sortie, Marie-Rose, la maîtresse de maison, surnommée Mamie-Rose par les garçons, papote :

- Y en a qui sont attachants
- Tu te souviens d'O.
- Et du petit J.

N., un costaud qui aura 18 ans dans deux jours et doit quitter le CEF escalade la barrière furieux. Une histoire de 10EUR qu'on lui retient pour une porte endommagée. « C'est pas moi ! ».

Mamie-Rose le calme. « Je vais vous manquer hein », sourit-il. Jean- Michel, l'homme d'entretien, retourne avec lui repeindre sa chambre. Chaque partant remet son lieu de vie à neuf. Le train de N. part dans deux jours, « à 5h46 ». « Il est stressé ».

16 h 30. Fin des ateliers. Le goûter. « On décide avec les jeunes des activités de fin de journée. Hier c'était basket. Après ça peut être la salle télé selon la participation à la première activité ou des jeux de société ». Puis vient le dîner et le coucher à 22 h 30. Un veilleur de nuit et un éducateur dorment sur place. Jusqu'au matin où le travail recommence.

Dernière chance avant incarcération

Le ministère de la Justice finance une quarantaine de CEF. En Alsace, le CEF de Saverne prend en charge les 12-16 ans. À Mulhouse, géré par **l'Association régionale spécialisée d'action sociale d'éducation et d'animation**, il accueille des adolescents de 16-17 ans, des « irrécupérables » qui vont basculer dans la majorité et la prison. Le CEF est leur dernière chance avant l'incarcération.

Le séjour est de six mois renouvelable une fois. Pendant le premier mois, l'équipe (28 personnes) composée d'éducateurs, de professeurs d'EPS, d'enseignants, d'un pôle paramédical (infirmier, psychologue, psychiatre), de veilleurs de nuit et maîtresses de maison, cerne la problématique du jeune en vue de bâtir avec lui un projet. On évalue ses capacités professionnelles en ateliers avant d'embrancher vers les troisième et quatrième mois sur des stages ou des contrats de travail à l'extérieur.

Il y a des réussites et des échecs. En cas de non respect réitéré des règles ou de fugues, le juge des enfants ou le juge d'instruction peut choisir de révoquer la chance donnée. Selon le gouvernement, 61 % des mineurs ne seraient plus impliqués dans une affaire pénale dans l'année qui suit leur sortie et 84 % réintégreraient un établissement scolaire ou une formation. Un rapport de juillet 2011 du sénat, tout en soulignant que l'expérience mérite d'être confortée et consolidée, regrette le manque d'outils d'évaluation.